Docusign Envelope ID: D0C6C3A3-E134-8D6D-8125-84D95FDF6E15

ABBEI
(ATELIER BOIS BATIMENT ENTREPRISES D'INSERTION)
Société à responsabilité limitée à capital variable
au capital minimum de 800 euros
Siège social : Rue Pierre de Coubertin
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

439 337 304 RCS ROUEN

ASSEMBLEE GENERALE
DU 25 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

TROISIEME RESOLUTION
« Affectation du résultat de l'exercice »
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, constate que l'exercice social fait apparaître une perte nette comptable de 541 041 euros.
L'Assemblée Générale décide d'affecter cette perte nette comptable au compte « Report à nouveau », qui sera ainsi débité de la somme de 541 041 euros et sera ramené à 127 897 euros.
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 549 982 euros.

L'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Décision de l'Assemblée Générale du 25 juin 2026 :
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Gérance

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie.

Experts comptables & Commissaires aux comptes associés :
Thomas CHANCEL, François de MASCUREAU,
Pierre-Etienne MARIMPOUY

Comptabilité | Fiscalité | Audit | Paies | Conseils | Gestion de Patrimoine | Droit des sociétés

ABBEI

Société à responsabilité limitée

Rue Pierre de Coubertin

76 806 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

RCS ROUEN 439 337 304

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

ABBEI SARL
Rue Pierre de Coubertin
76 806 Saint-Etienne-du-Rouvray
RCS 439 337 304

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABBEI** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Principes généraux – Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels mentionnant la première application du règlement comptable ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BOIS GUILLAUME
Le 16 juin 2026
Le Commissaire aux Comptes
GF AUDIT

Signé par Francois De Mascureau
Le 16 juin 2026



doc_4dJk
tx_dKgmXDGAD1ZL

François **de MASCUREAU**
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	15 234	10 870	4 364	3 307	1 057	31.97
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	283 619	63 857	219 763	232 444	12 681-	5.46-
	Constructions	624 205	240 885	383 320	418 945	35 626-	8.50-
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	203 944	143 099	60 844	58 476	2 369	4.05
	Autres immobilisations corporelles	703 118	516 395	186 723	177 886	8 838	4.97
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	10 253		10 253	157 720	147 468-	93.50-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	64 856		64 856	17 048	47 808	280.43
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 905 229	975 107	930 122	1 065 825	135 703-	12.73-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	251 549		251 549	248 681	2 868	1.15
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 495 403	32 594	1 462 808	1 314 505	148 303	11.28
	Autres créances	155 013		155 013	94 541	60 472	63.96
	Charges constatées d'avance	21 698		21 698	30 768	9 071-	29.48-
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	141 387		141 387	354 876	213 489-	60.16-
	Total de l'actif circulant (IV)	2 065 050	32 594	2 032 456	2 043 372	10 917-	0.53-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	3 970 279	1 007 701	2 962 578	3 109 197	146 620-	4.72-

(1) Dont à moins d'un an 64 856
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 56 357)	56 357	53 036	3 321	6.26
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	53 036	49 741	3 295	6.62
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	210 489	212 591	2 102-	0.99-
	Report à nouveau	668 938	648 990	19 948	3.07
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	541 041-	23 783	564 824-	NS
	Subventions d'investissement	102 203	124 432	22 229-	17.86-
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	549 982	1 112 573	562 592-	50.57-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	208 453	207 362	1 090	0.53
	Total des provisions (II)	208 453	207 362	1 090	0.53
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	571 089	515 402	55 686	10.80
	Emprunts et dettes financières diverses	577	599	22-	3.68-
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	670 041	505 053	164 989	32.67
	Dettes fiscales et sociales	716 207	723 542	7 335-	1.01-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	175 975	13 031	162 944	NS
	Produits constatés d'avance	70 254	31 635	38 619	122.08
	Total des dettes (III)	2 204 143	1 789 262	414 881	23.19
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	2 962 578	3 109 197	146 620-	4.72-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an — 1 826 900 — 1 369 301

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 571 189		6 571 189	6 729 635	158 446-	2.35-
Montant net du chiffre d'affaires	6 571 189		6 571 189	6 729 635	158 446-	2.35-
Production stockée						
Production immobilisée				8 362	8 362-	100.00-
Subventions			686 283	640 182	46 101	7.20
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			30 848	69 078	38 230-	55.34-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			2 236	10 287	8 051-	78.27-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 290 556	7 457 543	166 988-	2.24-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 338 991	1 179 078	159 913	13.56
Variation de stock			2 868-	2 614-	254-	9.72-
Autres achats et charges externes (1)			2 347 013	2 019 077	327 936	16.24
Impôts, taxes et versements assimilés			100 078	100 800	722-	0.72-
Salaires			2 946 528	3 105 196	158 667-	5.11-
Cotisations sociales			855 083	808 702	46 381	5.74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			181 180	165 950	15 230	9.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			31 938	32 704	766-	2.34-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			26 268	31 715	5 447-	17.18-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 824 210	7 440 608	383 602	5.16
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			533 655-	16 935	550 590-	NS
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier			7 610	4 801		
: Redevance de crédit bail immobilier						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	2 963	2 946	18	0.59
Autres intérêts et produits assimilés (2)	210	309	99-	32.05-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	3 173	3 255	82-	2.51-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	12 853	13 229	376-	2.84-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	12 853	13 229	376-	2.84-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 680-	9 974-	294	2.95
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	543 334-	6 961	550 296-	NS
Produits exceptionnels (VII)		62 502	62 502-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)		44 967	44 967-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		17 534	17 534-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 293-	713	3 006-	421.60-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 293 729	7 523 300	229 571-	3.05-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 834 770	7 499 517	335 253	4.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	541 041-	23 783	564 824-	NS

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL ABBEI

8 RUE PIERRE DE COUBERTIN

76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 1
Art. 831-2 - Changements comptables 2

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 3
Art. 832-2 - Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréc. 5
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations 7
Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours 9
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 9

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 10
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels 11
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 11

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments 12

- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements 12

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-3 - Engagements pris en matière de crédit-bail 13

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif 13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le total est de 2 962 578 € et de l'exercice présenté sous forme de liste dont le chiffre d'affaires est de 6 571 189 € et dégageant un déficit de 541 041€.
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Les comptes sont présentés en euros.
Les notes et tableaux ci après font partie intégrante des comptes annuels

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations significatives

Les avances sur subventions d'investissement et fonctionnement ont été comptabilisées en autres dettes fiscales et sociales.
Les prestations sont facturées en fonction de l'avancement des chantiers.
Le stock de matières premières et de fournitures est valorisé au dernier prix d'achat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

A compter du 1er janvier 2025, la société applique le nouveau règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Cette première application constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les principales nouveautés sont les suivantes :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel (PCG art. 513-5),
- La suppression de la technique des transferts de charges,
- La simplification des modèles d'états financiers (PCG art.821-1 à 822-2),
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe (PCG art. 831-1 à 838-17),
- La modification du plan de comptes (PCG art. 1121-1).

Les principales incidences liées à l'application du nouveau règlement comptable sont les suivantes :

- Les transferts de charges ont été supprimés. Les opérations sont désormais :
" Soit reclassées en production vendue, si elles correspondent à de la refacturation
" Soit imputées en diminution des charges concernées
" Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

- Les produits de cessions d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice précédent sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Auparavant, ils étaient comptabilisés en résultat exceptionnel ;

- Les indemnités d'assurance sont désormais comptabilisées en autres produits de gestion courante. Auparavant, elles étaient comptabilisées en transfert de charges.

- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat sont comptabilisées en résultat d'exploitation. Auparavant, elles étaient comptabilisées en résultat exceptionnel.

Tableau synthétisant les modifications de présentation :

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Avantages en nature et remboursement sur salaires	Transferts de charges	Au crédit des charges de personnel	28 406 €
Remboursement de frais formation	Transferts de charges	Au crédit des charges d'exploitation	30 080 €
Quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat	Compte 777	Compte 747	22 229 €

La colonne N-1 a été modifiée afin de se conformer aux nouveaux modèles de présentation. En effet,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

les reclassements suivants ont été opérés :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste " Immobilisations en cours, avances et acomptes " ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles ".

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 554	4 680		15 234
Immobilisations corporelles				
Terrains	30 000			30 000
Agencements et aménagements de terrains	253 619			253 619
Constructions	621 412	2 793		624 205
Installations techniques, matériels et outillages industriels	166 824	37 120		203 944
Matériel de transport	558 671	93 606		652 276
Matériel de bureau et matériel informatique	36 628	6 939		43 566
Mobilier	7 276			7 276
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	174 768	47 808	147 468	75 108
TOTAL	1 859 752	192 944	147 468	1 905 229

Evaluation des immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	7 247	3 623		10 870
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains	51 176	12 681		63 857
Constructions	202 467	38 418		240 885
Installations techniques, matériels et outillages industriels	108 348	34 751		143 099
Matériel de transport	385 488	87 344		472 832
Matériel de bureau et matériel informatique	32 481	3 843		36 324
Mobilier	6 719	520		7 239
TOTAL	793 927	181 180		975 106

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	32 594			32 594
TOTAL	32 594			32 594

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Concessions et droits similaires			4 680		
Immobilisations corporelles					
Constructions			2 793		
Installations techniques, matériels			37 120		
Matériel de transport			93 606		
Matériel de bureau et matériel informatique			6 939		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			47 808		
TOTAL GENERAL			192 944		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			147 468		
TOTAL GENERAL			147 468		

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires		3 623		
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains		12 681		
Constructions		38 418		
Installations techniques, matériels		34 751		
Matériel de transport		87 344		
Matériel de bureau et matériel informatique		3 843		
Mobilier		520		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		181 180		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales										
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
- SAS LES BATINEURS	118 489	49.00	5 000	5 000			675 880	54 561		31/12/2024
- SAS CITOYENS NORMANDS DE L E	51 170	11.00	5 000	5 000			6 381	950		31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations			10 000	10 000						
C. Total des filiales et des participations (A + B)			10 000	10 000						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
- Matières premières	251 549	248 681	2 868	
TOTAL I	251 549	248 681	2 868	

Dépréciations des stocks et en-cours

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	64 856	64 856	
Créances de l'actif immobilisé	64 856	64 856	
Clients douteux ou litigieux	38 142	38 142	
Autres créances clients	1 457 261	1 457 261	
Personnel et comptes rattachés	9 440	9 440	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 714	8 714	
Impôts sur les bénéfices	8 642	8 642	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 233	2 233	
Divers état et autres collectivités publiques	29 977	29 977	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	96 008	96 008	
Créances de l'actif circulant	1 650 416	1 650 416	
Charges constatées d'avance	21 698	21 698	
TOTAL	1 736 970	1 736 970	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	53 036	541		2 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	49 741	3 295		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	212 591			
Report à nouveau	648 990	19 948		
Résultat de l'exercice	23 783	23 783-		
Subventions d'investissement	124 432			
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	1 112 573	0		2 780

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				56 357
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				53 036
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			2 102-	210 489
Report à nouveau				668 938
Résultat de l'exercice		541 041-		541 041-
Subventions d'investissement			22 229-	102 203
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		541 041-	24 331-	549 982

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	207 362	31 938		30 848	208 453
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	207 362	31 938		30 848	208 453

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	58 692	58 692		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	512 397	135 154	314 343	62 900
Emprunts et dettes financières divers	577	577		
Fournisseurs et comptes rattachés	670 041	670 041		
Personnel et comptes rattachés	208 252	208 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	234 627	234 627		
Taxe sur la valeur ajoutée	247 079	247 079		
Autres impôts taxes et assimilés	26 250	26 250		
Groupe et associés	1 211	1 211		
Autres dettes	174 764	174 764		
Produits constatés d'avance	70 254	70 254		
TOTAL	2 204 143	1 826 900	314 343	62 900

Emprunts souscrits en cours d'exercice	234 450
Emprunts remboursés en cours d'exercice	237 455
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	151 993
Autres créances	89 701
TOTAL	241 694

Dans les créances clients sont inclues les factures à établir pour un montant de 151 993€.
Elles ont été calculées de la manière suivante: les prestations effectuées avant le 31/12/2025 ont été valorisées en fonction des bons d'intervention de nos clients ou en fonction de l'avancement des chantiers ayant donné lieu à facturation par les architectes en 2026.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	577
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 008
Dettes fiscales et sociales	280 697
TOTAL	314 282

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
L'entreprise a souscrit un contrat BATIAvantages auprès de l'assureur SMAVIEBTP et a constitué depuis l'année 2002 un fond de réserves en matière d'indemnités de fin de carrière pour les ETAM et les cadres qui s'élève au 31/12/2025 à 62 924 €.
Par ailleurs, l'entreprise verse à la PRO BTP tous les mois au titre des indémnités de fin de carrière des ouvriers.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Mobilier	22 167	317
TOTAL	22 167	317

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **100 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 28/05/2026
MICHEL STEPHANE GERANT

Certifiés conformes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 234	10 870	4 364	3 307	1 057	31.97
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	283 619	63 857	219 763	232 444	12 681-	5.46-
	Constructions	624 205	240 885	383 320	418 945	35 626-	8.50-
	Installations techniques, matériel et outillage	203 944	143 099	60 844	58 476	2 369	4.05
	Autres immobilisations corporelles	703 118	516 395	186 723	177 886	8 838	4.97
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 253		10 253	157 720	147 468-	93.50-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	64 856		64 856	17 048	47 808	280.43
	Total II	1 905 229	975 107	930 122	1 065 825	135 703-	12.73-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	251 549		251 549	248 681	2 868	1.15
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 495 403	32 594	1 462 808	1 314 505	148 303	11.28
	Autres créances	155 013		155 013	94 541	60 472	63.96
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	141 387		141 387	354 876	213 489-	60.16-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	21 698		21 698	30 768	9 071-	29.48-
	Total III	2 065 050	32 594	2 032 456	2 043 372	10 917-	0.53-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 970 279	1 007 701	2 962 578	3 109 197	146 620-	4.72-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 64 856
(3) Dont à plus d'un an 38 142

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 56 357)	56 357	53 036	3 321	6.26
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	53 036	49 741	3 295	6.62
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	210 489	212 591	2 102-	0.99-
	Report à nouveau	668 938	648 990	19 948	3.07
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	541 041-	23 783	564 824-	NS
	Subventions d'investissement	102 203	124 432	22 229-	17.86-
	Provisions réglementées				
	Total I	549 982	1 112 573	562 592-	50.57-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	208 453	207 362	1 090	0.53
	Total III	208 453	207 362	1 090	0.53
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	512 397	515 402	3 005-	0.58-
	Concours bancaires courants	58 692		58 692	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 788	2 436	647-	26.58-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	670 041	505 053	164 989	32.67
	Dettes fiscales et sociales	716 207	723 542	7 335-	1.01-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	174 764	11 194	163 570	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	70 254	31 635	38 619	122.08
	Total IV	2 204 143	1 789 262	414 881	23.19
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 962 578	3 109 197	146 620-	4.72-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 826 900	1 369 301		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 571 189		6 571 189	6 729 635	158 446-	2.35-
Chiffre d'affaires NET	6 571 189		6 571 189	6 729 635	158 446-	2.35-
Production stockée						
Production immobilisée				8 362	8 362-	100.00-
Subventions d'exploitation			686 283	640 182	46 101	7.20
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 848	69 078	38 230-	55.34-
Autres produits			2 236	10 287	8 051-	78.27-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 290 556	7 457 543	166 988-	2.24-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 338 991	1 179 078	159 913	13.56
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 868-	2 614-	254-	9.72-
Autres achats et charges externes *			2 347 013	2 019 077	327 936	16.24
Impôts, taxes et versements assimilés			100 078	100 800	722-	0.72-
Salaires et traitements			2 934 953	3 043 738	108 785-	3.57-
Charges sociales			866 658	870 160	3 501-	0.40-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			181 180	165 950	15 230	9.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			31 938	32 704	766-	2.34-
Autres charges			26 268	31 715	5 447-	17.18-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 824 210	7 440 608	383 602	5.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			533 655-	16 935	550 590-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 963	2 946	18	0. 59
Autres intérêts et produits assimilés (3)	210	309	99-	32. 05-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 173	3 255	82-	2. 51-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 853	13 229	376-	2. 84-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 853	13 229	376-	2. 84-
2. Résultat financier (V-VI)	9 680-	9 974-	294	2. 95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	543 334-	6 961	550 296-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		62 502	62 502-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		62 502	62 502-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 852	14 852-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		30 115	30 115-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		44 967	44 967-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		17 534	17 534-	100. 00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 293-	713	3 006-	421. 60-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 293 729	7 523 300	229 571-	3. 05-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 834 770	7 499 517	335 253	4. 47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	541 041-	23 783	564 824-	NS
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	7 610	4 801		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL ABBEI

8 RUE PIERRE DE COUBERTIN

76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 1
Art. 831-2 - Changements comptables 2

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 3
Art. 832-2 - Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréc. 5
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations 7
Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours 9
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 9

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 10
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels 11
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 11

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments 12

- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements 12

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-3 - Engagements pris en matière de crédit-bail 13

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif 13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le total est de 2 962 578 € et de l'exercice présenté sous forme de liste dont le chiffre d'affaires est de 6 571 189 € et dégageant un déficit de 541 041€.
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Les comptes sont présentés en euros.
Les notes et tableaux ci après font partie intégrante des comptes annuels

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations significatives

Les avances sur subventions d'investissement et fonctionnement ont été comptabilisées en autres dettes fiscales et sociales.
Les prestations sont facturées en fonction de l'avancement des chantiers.
Le stock de matières premières et de fournitures est valorisé au dernier prix d'achat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

A compter du 1er janvier 2025, la société applique le nouveau règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Cette première application constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les principales nouveautés sont les suivantes :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel (PCG art. 513-5),
- La suppression de la technique des transferts de charges,
- La simplification des modèles d'états financiers (PCG art.821-1 à 822-2),
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe (PCG art. 831-1 à 838-17),
- La modification du plan de comptes (PCG art. 1121-1).

Les principales incidences liées à l'application du nouveau règlement comptable sont les suivantes :

- Les transferts de charges ont été supprimés. Les opérations sont désormais :
" Soit reclassées en production vendue, si elles correspondent à de la refacturation
" Soit imputées en diminution des charges concernées
" Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

- Les produits de cessions d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice précédent sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Auparavant, ils étaient comptabilisés en résultat exceptionnel ;

- Les indemnités d'assurance sont désormais comptabilisées en autres produits de gestion courante. Auparavant, elles étaient comptabilisées en transfert de charges.

- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat sont comptabilisées en résultat d'exploitation. Auparavant, elles étaient comptabilisées en résultat exceptionnel.

Tableau synthétisant les modifications de présentation :

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Avantages en nature et remboursement sur salaires	Transferts de charges	Au crédit des charges de personnel	28 406 €
Remboursement de frais formation	Transferts de charges	Au crédit des charges d'exploitation	30 080 €
Quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat	Compte 777	Compte 747	22 229 €

La colonne N-1 a été modifiée afin de se conformer aux nouveaux modèles de présentation. En effet,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

les reclassements suivants ont été opérés :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste " Immobilisations en cours, avances et acomptes " ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles ".

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 554	4 680		15 234
Immobilisations corporelles				
Terrains	30 000			30 000
Agencements et aménagements de terrains	253 619			253 619
Constructions	621 412	2 793		624 205
Installations techniques, matériels et outillages industriels	166 824	37 120		203 944
Matériel de transport	558 671	93 606		652 276
Matériel de bureau et matériel informatique	36 628	6 939		43 566
Mobilier	7 276			7 276
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	174 768	47 808	147 468	75 108
TOTAL	1 859 752	192 944	147 468	1 905 229

Evaluation des immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	7 247	3 623		10 870
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains	51 176	12 681		63 857
Constructions	202 467	38 418		240 885
Installations techniques, matériels et outillages industriels	108 348	34 751		143 099
Matériel de transport	385 488	87 344		472 832
Matériel de bureau et matériel informatique	32 481	3 843		36 324
Mobilier	6 719	520		7 239
TOTAL	793 927	181 180		975 106

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	32 594			32 594
TOTAL	32 594			32 594

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Concessions et droits similaires			4 680		
Immobilisations corporelles					
Constructions			2 793		
Installations techniques, matériels			37 120		
Matériel de transport			93 606		
Matériel de bureau et matériel informatique			6 939		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			47 808		
TOTAL GENERAL			192 944		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			147 468		
TOTAL GENERAL			147 468		

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires		3 623		
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains		12 681		
Constructions		38 418		
Installations techniques, matériels		34 751		
Matériel de transport		87 344		
Matériel de bureau et matériel informatique		3 843		
Mobilier		520		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		181 180		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales										
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
- SAS LES BATINEURS	118 489	49.00	5 000	5 000			675 880	54 561		31/12/2024
- SAS CITOYENS NORMANDS DE L E	51 170	11.00	5 000	5 000			6 381	950		31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations			10 000	10 000						
C. Total des filiales et des participations (A + B)			10 000	10 000						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
- Matières premières	251 549	248 681	2 868	
TOTAL I	251 549	248 681	2 868	

Dépréciations des stocks et en-cours

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	64 856	64 856	
Créances de l'actif immobilisé	64 856	64 856	
Clients douteux ou litigieux	38 142	38 142	
Autres créances clients	1 457 261	1 457 261	
Personnel et comptes rattachés	9 440	9 440	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 714	8 714	
Impôts sur les bénéfices	8 642	8 642	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 233	2 233	
Divers état et autres collectivités publiques	29 977	29 977	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	96 008	96 008	
Créances de l'actif circulant	1 650 416	1 650 416	
Charges constatées d'avance	21 698	21 698	
TOTAL	1 736 970	1 736 970	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	53 036	541		2 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	49 741	3 295		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	212 591			
Report à nouveau	648 990	19 948		
Résultat de l'exercice	23 783	23 783-		
Subventions d'investissement	124 432			
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	1 112 573	0		2 780

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				56 357
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				53 036
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			2 102-	210 489
Report à nouveau				668 938
Résultat de l'exercice		541 041-		541 041-
Subventions d'investissement			22 229-	102 203
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		541 041-	24 331-	549 982

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	207 362	31 938		30 848	208 453
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	207 362	31 938		30 848	208 453

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	58 692	58 692		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	512 397	135 154	314 343	62 900
Emprunts et dettes financières divers	577	577		
Fournisseurs et comptes rattachés	670 041	670 041		
Personnel et comptes rattachés	208 252	208 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	234 627	234 627		
Taxe sur la valeur ajoutée	247 079	247 079		
Autres impôts taxes et assimilés	26 250	26 250		
Groupe et associés	1 211	1 211		
Autres dettes	174 764	174 764		
Produits constatés d'avance	70 254	70 254		
TOTAL	2 204 143	1 826 900	314 343	62 900

Emprunts souscrits en cours d'exercice	234 450
Emprunts remboursés en cours d'exercice	237 455
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	151 993
Autres créances	89 701
TOTAL	241 694

Dans les créances clients sont inclues les factures à établir pour un montant de 151 993€.
Elles ont été calculées de la manière suivante: les prestations effectuées avant le 31/12/2025 ont été valorisées en fonction des bons d'intervention de nos clients ou en fonction de l'avancement des chantiers ayant donné lieu à facturation par les architectes en 2026.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	577
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 008
Dettes fiscales et sociales	280 697
TOTAL	314 282

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
L'entreprise a souscrit un contrat BATIAvantages auprès de l'assureur SMAVIEBTP et a constitué depuis l'année 2002 un fond de réserves en matière d'indemnités de fin de carrière pour les ETAM et les cadres qui s'élève au 31/12/2025 à 62 924 €.
Par ailleurs, l'entreprise verse à la PRO BTP tous les mois au titre des indémnités de fin de carrière des ouvriers.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Mobilier	22 167	317
TOTAL	22 167	317

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **100 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 28/05/2026
MICHEL STEPHANE GERANT